

pas partie des minutes de ce Congrès, et il recommande que cela soit retranché du rapport imprimé des Procédures.

Soumis respectueusement.

A. W. WRIGHT.  
D. J. O'DONOGHUE.  
ALF. BOLDOC.

M. Béland, du Comité des voies et Moyens, présente le rapport suivant, qui est adopté:—

*Aux Officiers et Membres du Conseil des Métiers et du Travail du Canada:—*

MESSIEURS,—Votre Comité des Voies et Moyens recommande que la taxe per capita reste fixée à huit centins. Votre Comité estime que le revenu sera d'environ \$420, et que les dépenses probables n'excéderont pas \$410. Afin de réduire les dépenses à ce chiffre, nous suggérons que la délégation qui sera envoyée à Ottawa soit moins nombreuse que celle de l'année dernière et qu'elle ne consiste pas de plus de quatre membres.

Votre Comité recommande aussi que la somme de dix piastres soit votée au délégué Côté pour avoir rempli les fonctions d'assistant Secrétaire et que le Secrétaire-Trésorier reçoive soixante-quinze piastres.

Nous recommandons également que 500 exemplaires du rapport des Procédures de ce Congrès soient imprimés en français et 1500 en anglais.

Soumis respectueusement.

JOSEPH BÉLAND,  
A. LAVIGNE.  
F. C. CRIBBEN.

M. O'Donoghue, du Comité Spécial re Immigration juive, présente le rapport suivant, qui est adopté:—

Votre Comité spécial, auquel a été référée la résolution re Immigration juive, a l'honneur de faire rapport comme suit:—Que, dans son opinion, le sujet entier est bien couvert dans la résolution relative à l'immigration déjà adoptée par le Congrès.

D. J. O'DONOGHUE.  
A. W. WRIGHT.  
U. LAFONTAINE.

M. Quinn, du Comité des Remerciements, présente le rapport suivant, qui est adopté:—

Québec. 4 Septembre, 1891.

*Aux Officiers et Délégués du Congrès des Métiers et du Travail du Canada:*

MESSIEURS,—Le Comité nommé pour rédiger les résolutions de remerciements à l'honneur de soumettre le rapport suivant:—

Premièrement. Que le Congrès offre ses remerciements au Comité de Réception du Conseil des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis pour l'accueil cordial fait aux délégués pendant leur séjour ici.

Deuxièmement. Que les remerciements du Congrès soient offerts à Son Honneur le Maire Frémont pour sa cordiale réception au nom des citoyens et au Conseil de Ville pour l'usage de la Chambre du Conseil.

Troisièmement. Que les remerciements du Congrès sont dûs et offerts par le présent à l'Hon. Premier Ministre M. Mercier et aux membres de son Cabinet pour leur visite et leur adresse de bienvenue, ainsi que pour l'usage de la Salle d'Assemblée pour nos réunions.